





Chères Salinoises, chers Salinois,

Ce printemps 2021 ressemble peut-être un peu trop à l'année dernière à la même période. L'épidémie est toujours là et nous ne pouvons que penser à la mobilisation des soignants mais aussi aux dures réalités que vivent certains de nos commerçants, hôteliers et restaurateurs. Heureusement, nous pouvons peut-être envisager le bout du tunnel avec la vaccination qui s'accélère enfin et qui va permettre, je l'espère, de revenir à une vie normale le plus rapidement possible. Dans tous les cas, la commune a mis tout en œuvre pour le bon fonctionnement du centre de vaccination des thermes qui a vu passer plus de 1500 personnes.

Il est donc permis d'espérer pour Salins, pour les Salinoises et Salinois. C'est dans ce sens que l'équipe municipale est mobilisée depuis plusieurs mois pour redonner confiance dans les capacités de notre ville.

Tout d'abord, nous avons été totalement investis pour éviter le pire à la ville. Nous n'avons pas démissionné face aux défis que la crise sanitaire imposait à notre commune et nous avons ainsi assumé pleinement le mandat que les Salinois nous ont confié en juin de l'année dernière. Nous avons promis que vous disposeriez d'une équipe stable et attentive à vos préoccupations. Depuis 10 mois, nous avons ainsi pu rétablir une certaine confiance avec vous.

Cette nouvelle stabilité a aussi été reconnue à l'échelle de notre territoire. Elle nous a permis d'obtenir une aide exceptionnelle de la Communauté de Communes de 500 000 € qui permet ainsi de combler pour moitié notre déficit de 1,2 million € dû à la fermeture de l'établissement thermal. Nous remercions les maires et élus des 65 communes de Cœur du Jura pour ce geste de solidarité territoriale très fort. Il est le signe que la Communauté de Communes reconnaît en Salins un acteur incontournable du développement de notre territoire. Une mobilisation intense aux côtés de nos parlementaires débouchera prochainement, nous l'espérons, sur une aide de l'Etat.

Après tous les efforts demandés aux services municipaux et la mise en œuvre d'une rigueur budgétaire, nous avons écarté la saisie de la Cour régionale des comptes. Nous pouvons ainsi envisager l'avenir de la commune plus sereinement, son budget étant en partie préservé. Les impôts n'augmenteront pas et nous soutiendrons encore plus fortement les associations qui sont un des piliers essentiels de la reprise d'une vie normale.

L'équipe municipale à l'écoute des Salinois a pu avancer sur un certain nombre de dossiers, comme le réaménagement de la rue de la Liberté. Elle a aussi élaboré les grands chantiers de cette année comme l'escalier du Puits à Grey, préparé la destruction de l'îlot Princey, permis la réouverture du camping, ainsi que l'accrobranche prochainement.

Enfin, nous préférons l'action aux bavardages. Nos objectifs sont d'accompagner les installations sur la commune, le développement économique et la qualité de vie. Le développement touristique (thermes et Grande Saline) est une priorité à travers la mise en valeur de notre patrimoine commun.

Sincèrement,

Michel CETRE, Maire

Sommaire

Edito du Maire	page 2
Budget	page 3
Action municipale	page 4
Priorité à la jeunesse	
Les sources	
Soutien au dynamisme commercial	
Du nouveau pour l'accrobranche	
Nouveaux gérants du camping	
Actualités	page 5
Centre de vaccination	
Glissements de terrain	
Audit	
Une ville riche de ses associations	page 6
Zoom sur La Maison du Géant	
Zoom sur le Jura Salins Basket Club	
Une ville qui se développe	page 7
Zoom sur la Pharmacie des Bains	
Zoom sur Délices et Volup'Thés	
Zoom sur la pâtisserie BONTEMPS	
Un peu d'histoire	page 8
CCAS	
Parole aux minorités	page 9
Revitalisation	page 10-11
Police Municipale	page 11
Agenda	page 12
Recrutement SP	

Mentions légales

Mairie de Salins-les-Bains

Place des Alliés et de la Résistance

39110 SALINS LES BAINS

Tél. : 03 84 73 10 12

courriel : mairie@mairie-salinslesbains.fr

Directeur de la publication : Michel CETRE, Maire

Conception, mise en page et graphisme : service communication

Rédaction : services municipaux et élus

Dépôt légal : avril 2021

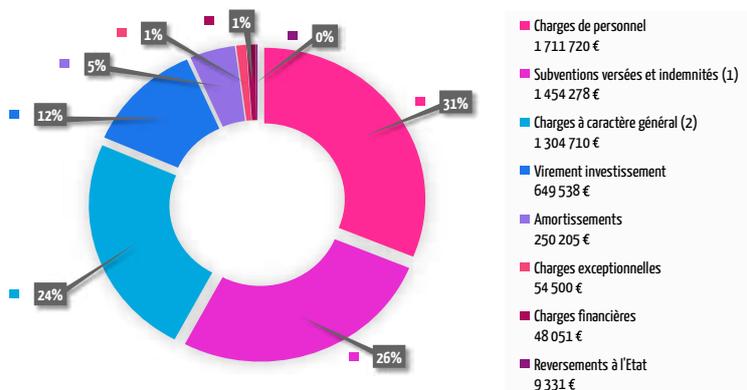
www.mairie-salinslesbains.fr

Budget 2021

Les comptes de la commune équilibrés malgré la crise de la Covid.

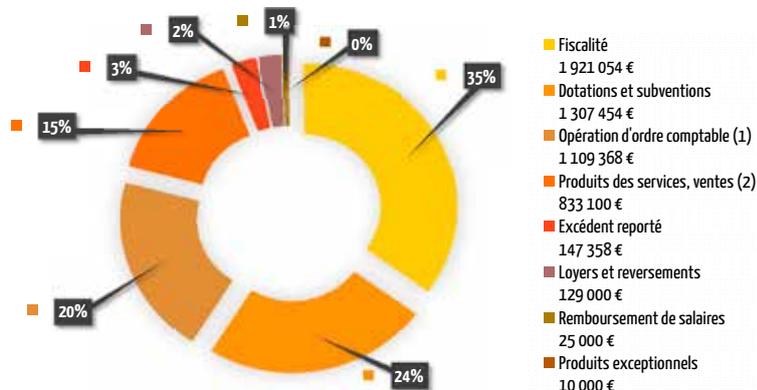
Vous pouvez découvrir la répartition globale des dépenses et des recettes dans ces quatre graphiques.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 - BUDGET VILLE



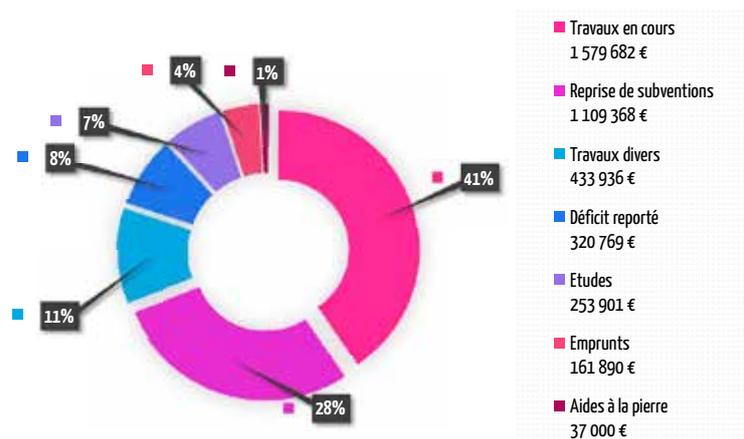
- 1 - Reversement 1 109 368 € au budget des Thermes pour l'équilibrer, subventions aux associations...
- 2 - Fonctionnement des équipements et services municipaux

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 - BUDGET VILLE

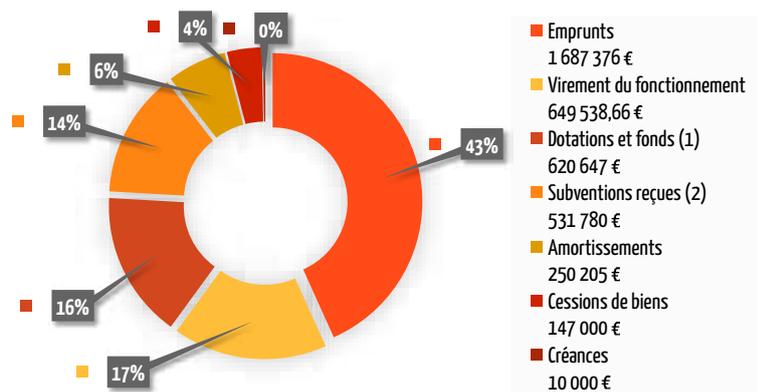


- 1 - Fonds de concours CCAPS + emprunt pour financer le déficit des thermes
- 2 - Billetterie Grande Saline - vente de bois - redevance Casino...

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 - BUDGET VILLE



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021 - BUDGET VILLE



- 1 - récupération de la TVA sur investissement...
- 2 - Notamment pour la réhabilitation du Puits à Grey

Malgré le fonds de concours de 500 000 euros de la Communauté de Communes, il faut engager un emprunt de 609 368 € en raison de la COVID pour compenser 1,2 millions € de pertes de l'établissement thermal (somme qui peut être moins importante si l'Etat compense en partie les pertes des Thermes).

Quelques chiffres clefs :

416 000 €

Un investissement important pour la réhabilitation de l'escalier du puits à Grey qui permettra d'accueillir plus de visiteurs et dans de meilleures conditions.



55 000 €

pour la voirie communale



127 000 €

Une priorité les associations avec un budget en hausse pour soutenir leurs actions (+10 % par rapport à 2019).



757 854 €

Pour la destruction de l'îlot Princey, qui au-delà de la problématique du parking présente des risques importants d'effondrement sur certaines parties.



Action municipale

► Priorité à la jeunesse - agrandissement de l'Espace Jeune

La municipalité a souhaité renforcer les moyens dédiés à la jeunesse. L'espace situé route d'Ornans était bien étriqué pour les adolescents encadrés par Léo Lagrange. Deux pièces supplémentaires présentes dans le bâtiment leur ont été accordées pour la création d'un studio d'enregistrement vidéo et l'installation d'une cuisine équipée. Ce nouvel aménagement a été rendu possible grâce au mécénat d'entreprise. De nombreux projets en perspectives...



► Les sources et fontaines

Un travail important a été engagé sur nos sources afin que nos fontaines coulent à nouveau. C'est un travail de longue haleine, car elles ont, pour la plupart manqué, d'un entretien régulier. Il faut maintenant rétablir le cheminement de l'eau qui a été dévié par des effondrements de réseaux ou par des obstructions causées par des racines. Les services techniques sont à pied d'œuvre.

► Soutien au dynamisme commercial

Au-delà des actions d'aides financières apportées par Cœur du Jura, la Ville en coordination avec l'Office de commerce intercommunal vient de dépêcher Hector Lagos journaliste « OIB » de Besançon pour illustrer le dynamisme de nos commerçants.

10 premiers reportages ont été réalisés début avril pour recueillir les témoignages de leurs actions collectives et individuelles. D'autres suivront prochainement.

Nous souhaitons vivement que l'optimisme et la ténacité des commerçants soient valorisés en cette période difficile avec le soutien des Salinois qui, par leurs achats « local », contribuent à leur dynamisme.

Soyons Solidaires, leur futur dépend aussi de Vous ...



► Du nouveau pour l'acrobranche

Afin de renforcer notre attractivité et disposer d'un vrai lieu multi activités pour les jeunes et les familles, la municipalité a décidé de trouver un repreneur à l'acrobranche. Ce dernier est malheureusement en sommeil depuis trop longtemps. C'est la société du Fort Saint André qui a été retenue pour gérer le site. Tyroliennes, bouées glissantes, balades en lamas et parcours sur filets vont accueillir petits et grands dès cet été.



► Nouveaux gérants au camping

La municipalité a mis tout en œuvre pour la réouverture de notre camping. Un gros travail a été réalisé par nos services techniques. Notre camping est indispensable pour accueillir les touristes qui viennent profiter des atouts de Salins. Il doit aussi être en capacité d'accueillir les camping-cars de plus en plus nombreux dans notre ville. M et Mme MARCHIVE ont été retenus pour gérer le camping durant cette année dans le cadre d'un bail précaire, ils ont tout mis en œuvre pour recevoir les visiteurs. Une réflexion après audit est en court pour mettre en place une contractualisation plus durable.

► Centre de vaccination - une priorité pour la commune

Dès l'annonce de la vaccination par le gouvernement, la municipalité avec la communauté de Communes a engagé toutes les démarches pour l'ouverture d'un centre de vaccination à Salins. Profitant de la fermeture malheureuse des thermes, ces derniers ont pu accueillir, dans de très bonnes conditions d'accessibilité, les patients qui peuvent ainsi se faire vacciner. Des agents municipaux assurent les tâches administratives, les médecins et infirmières se chargent des entretiens et des soins. A ce jour, ce sont 1500 personnes qui ont été vaccinées. L'arrivée prochaine de doses en nombre plus important devrait donner un nouvel élan à la campagne de vaccination.



► Glissements de terrain



Au mois de janvier, une partie importante du versant situé derrière la Maison d'accueil spécialisée a glissé pour venir, en partie, obstruer le lit de la Furieuse. Le glissement de terrain constaté, la mairie a alerté immédiatement les services de sécurité. Des géologues sont intervenus afin d'estimer les risques. Une potentielle obstruction de la rivière était alors possible avec des conséquences importantes si ce barrage naturel venait à céder. La police municipale a ainsi informé les habitants de la rue des Barres d'une éventuelle inondation. Ce risque étant écarté, une veille avec prises de photographies régulières a été mise en place pour constater l'évolution du glissement.

Le déboisement et les travaux pour créer un chemin (il y a 5 ans) sont en grande partie responsables de ce désordre. Des coûts importants sont à prévoir pour stabiliser cette partie du versant.

► Lancement d'un audit

La municipalité a souhaité être accompagnée dans la période budgétaire difficile que connaît la commune. Un audit confié au cabinet KPMG est donc en cours afin de connaître la situation financière héritée de la précédente mandature et surtout les marges de manœuvres disponibles pour la ville afin de financer des investissements d'avenir. Cette étude est soutenue en grande partie par des subventions.

Cet audit est aussi l'opportunité de réfléchir à l'avenir des thermes. La gestion en régie directe par la commune de cette activité a montré les dangers que cela pouvait représenter en cas de fermeture administrative. On connaît maintenant le risque : ne plus pouvoir assurer les services municipaux à la population en cas de crise prolongée. Un cabinet spécialisé a donc été retenu pour analyser la situation de l'établissement thermal, ses perspectives d'avenir et la meilleure façon de le gérer et de le développer sans mettre en danger l'équilibre financier de la commune.



► Un nouveau partenariat engagé avec l'association PREPS

A la suite d'une rencontre en mairie entre des élus et des bénévoles de l'association Protection Revalorisation et Entretien du Patrimoine Salinois, des actions conjointes sont envisagées. Une visite sur le territoire communal a aussi permis d'identifier les premiers chantiers d'entretien de notre patrimoine. Les bénévoles de PREPS se sont mis activement au travail avec un 1er chantier : enlever tous les végétaux qui allaient à long terme détruire le rempart situé derrière la collégiale Saint Anatoile. Les services techniques, quant à eux, apportaient une aide technique avec du matériel mis à disposition. Cette action en précède bien d'autres pour le plus grand bien de notre patrimoine ! Nous les remercions pour leur engagement.

Une ville riche de ses associations

La Maison du Géant



La Maison du Géant est une association qui existe depuis 8 ans. Son but est de favoriser les échanges interculturels entre personnes de tous horizons et toutes cultures au travers d'activités diverses autour de la création artistique.



Nous proposons ainsi cinq fois par an des concerts de jazz, de musique classique, des lectures de poésie ou de textes littéraires, des spectacles de théâtre, des soirées contes, des conférences. Nous

exposons parfois dans notre salle de la place Saint Anatoile peintures, sculptures ou photographies en lien avec les spectacles.

L'association est aussi une résidence d'artistes français ou étrangers qui effectuent un travail de recherche et de création, grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie.

Nous entretenons des partenariats avec d'autres associations, comme le Théâtre du Verseau, Lire au Cœur du Jura, l'Oreille en Fête, l'Association Musicale Salinoise. Ils enrichissent la vie culturelle et artistique de notre région. Ainsi avec le Théâtre du Verseau et le soutien de la ville de Salins-les-Bains, nous avons pu offrir le spectacle de l'Auguste Théâtre « Jeanne pour l'instant » à la salle Notre-Dame le 16 novembre 2019.

Notre association est fière de participer

à la vie culturelle de Salins-les-Bains et de ses environs.

Nous fonctionnons sans subvention. Les ressources proviennent uniquement de la cotisation (20€ en 2020) de la quarantaine d'adhérents et de la participation aux événements qui se terminent toujours de façon très agréable par une petite collation composée de plats délicieux confectionnés par les participants, les boissons étant offertes par La Maison du Géant.

Nous travaillons à une programmation pour la 2e moitié de 2021, en espérant que les conditions sanitaires nous permettront de la mettre en œuvre !



Le Jura Salins Basket Club

Depuis 50 ans, le Jura Salins Basket Club est une figure locale reconnue et appréciée qui fait parler de Salins-les-Bains dans la France entière, voire au-delà. Fondé en 1972 dans le cadre de la MJC de Salins et constitué en association en 1978, le JSBC s'est imposé dans le paysage salinois comme une référence de l'animation et un atout de formation de la jeunesse. Il y a le spectacle offert par son équipe fanion en Nationale 3 à la salle des Communes, et les matchs de jeunes le week-end, des déplacements lointains et conviviaux de supporters grimés aux couleurs de leur équipe, toute une ambiance qu'on a évidemment hâte de pouvoir retrouver bientôt. Et surtout, le JSBC permet à ses 150 à 200 licenciés, selon les années, de pratiquer le basket sous la houlette d'un technicien de talent que beaucoup nous envie, Redjali Simati. Avec une politique sportive portée sur la

formation dès le plus jeune âge, au travers de son École de Mini-Basket labellisée FFBB ou de son partenariat avec la Cité scolaire Victor Considérant où le Club anime les sections basket collège et lycée, le JSBC compte à son actif un joli palmarès, notamment grâce à ses équipes jeunes, plusieurs fois championnes régionales et aux équipes qu'il contribue à former en UNSS et qui ont participé à plusieurs reprises aux phases finales du Championnat de France ; ce qui a permis à Salins de se faire un nom aujourd'hui reconnu dans le basket français.



Les nombreux parents bénévoles actifs au Club peuvent s'enorgueillir des

résultats de cette formation : aujourd'hui, plusieurs jeunes formés à Salins trouvent leur place dans le basket professionnel ; Mehdi Bellil (CSP Limoges), Tom Hyenne (JDA Dijon), Tom Mareschal (BesAC)... Le JSBC offre une formation de qualité autour de valeurs essentielles comme l'humilité, le travail individuel, le respect de l'adversaire et le sens du collectif grâce à l'initiation, l'apprentissage et le perfectionnement de la pratique du basket. Et même dans la situation actuelle, avec la fermeture des gymnases, le JSBC a pu maintenir un minimum de pratique de leur sport préféré à ses fidèles licencié(e)s, grâce à la Ville, à la Commune de Marnoz et au Lycée qui mettent à disposition des jeunes basketteurs leurs terrains de plein air (photo). Ainsi, qu'on soit joueur, parent, bénévole, passionné de basket ou simple spectateur, ce qu'on vient surtout chercher au JSBC, c'est du plaisir à partager.

Une ville riche de son tissu économique

La Pharmacie des Bains



L'année 2020 aura été riche en événements de toutes sortes et rares sont ceux d'entre nous qui ne retiendront pas un souvenir particulier.

Pour Brioux Stievenart, ce sera la date du 28 décembre 2020 qui le marquera considérablement. En effet, c'est une date historique pour la Pharmacie des Bains qui change de propriétaire. Monsieur Vergnon après 30 ans au service des Salinois, a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Ainsi depuis 3 mois, Brioux a repris l'équipe officinale bien connue, composée de Charline et Mylène qui restent à notre écoute avec la bienveillance que nous leur connaissons.

1bis rue de la Liberté
39110 Salins-les-Bains
03.84.73.08.03.

Délices et Volup'Thés



Un salon de thé bien accueillant.

Une étape où il fait bon s'arrêter pour une petite douceur. Pâtisseries et petite restauration «fait maison» vous attendent. Pour les plus matinaux, vous pourrez y déguster un bon petit déjeuner. Tout au long de la journée, limonade et café artisanal vous seront servis avec le sourire accompagnés de gâteaux et sucreries...

Tout cela dans un cadre accueillant, chaleureux pour un bien être absolu.

Un lieu plein de projets avec des ateliers «détente» pour les enfants, confection de décoration «tout en nuage» et d'autres animations gourmandes à venir...

3 Rue Charles David
39110 Salins-les-Bains
06.48.88.80.39

Pâtisserie BONTEMPS Anne-Laure et Vivien

C'est en ce mois de février 2021 que nous avons posé nos valises au 16 rue de la République et sommes très satisfaits de l'accueil chaleureux des Salinoises et Salinois.

Déjà deux mois se sont écoulés épaulés par Pascale et Guy Schweitzer, qui ont pris le temps de nous accompagner pour nous présenter à la clientèle et nous partager leurs excellentes recettes, nous les en remercions.

« A la suite d'un parcours au poste de cheffe pâtissière dans différents restaurants étoilés en Saône-et-Loire, à Arles, à l'île de la Réunion, et dernièrement pâtissière chez Benjamin et Caroline Dolor à Tournus, » Anne-Laure a « toujours eu a cœur d'avoir un jour sa propre pâtisserie ».

C'est chose faite !

De cette expérience en restauration gastronomique, nous essayons d'en tirer le meilleur afin de vous proposer des pâtisseries issues des plus grands classiques, mais remis au goût du jour, avec parfois quelques accords osés pour mieux vous surprendre.



Nous faisons de notre mieux, avec l'appui de producteurs et d'artisans locaux pour favoriser le circuit-court et respecter au maximum la saisonnalité des fruits.

Nous sommes heureux de pouvoir vous proposer, avec l'aide de Damien, notre apprenti, des pâtisseries, confiseries et chocolats divers et variés pour petits et grands, et œuvrons à vous faire découvrir de nouvelles saveurs et des accords originaux.

Enfin, nous tenions à remercier notre aimable clientèle, pour l'accueil chaleureux et sommes honorés de vous avoir reçus si nombreux lors des fêtes de la Saint-Valentin et du week-end de Pâques.

Pour conclure, nous espérons pouvoir accueillir, prochainement, tous ceux qui le souhaitent, à profiter de notre terrasse et notre salon de thé le temps d'une pause café...

Horaires d'ouverture :
Du lundi au mardi de 8h à 19h.
Du jeudi au dimanche de 8h à 19h.

16, Rue de la République
39110 Salins-les-Bains
03.84.73.14.82.

Un peu d'histoire

Un patrimoine oublié ou méconnu

La guerre de 1870, qui a opposé les états allemands sous le commandement prussien et la France, a laissé des traces à Salins.

Après la défaite de Sedan, le siège de Paris, les troupes allemandes se dirigent vers l'Est de la France et se présentent devant Salins le 25 janvier 1871.

Les soldats français en garnison dans la ville et les 2 forts, qui ne seront pas pris, offrent une forte résistance aux troupes allemandes.

150 ans après, que nous reste-t-il de ces évènements tragiques qui ont coûté la vie à des militaires mais aussi des civils dans ces combats ?

2 monuments :

- Le « monument de 70 » comme l'appellent familièrement les Salinois. On passe devant sans y prêter attention ou on a oublié sa localisation ... au Calypso , non loin de la tour ronde, il a été érigé dès 1872 et financé par une souscription publique à l'initiative de la municipalité et de Max Claudet qui a réalisé les bronzes ornant le monument.
- Le monument aux morts de la guerre de 1870-1871 est encore moins connu voire ignoré, vous le trouverez tout en haut du cimetière.



Prenez le temps d'aller le voir de près, il est orné d'un bas-relief très représentatif de l'exaltation patriotique de l'époque, œuvre de Claudet qui a lui-même pris une part active aux combats.

Sur les côtés sont inscrits les noms des morts pour la défense de notre ville.

Il était encore de tradition jusque vers 1960 de se recueillir au monument du Calypso lors des commémorations patriotiques....

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Plan National Canicule a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule. Ce plan canicule est actif du 1er juin au 15 septembre.

Dans un souci de prévention, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) met en place un dispositif spécifique. Dans ce sens, le CCAS tient un registre permettant une veille sociale auprès des personnes recensées en cas de canicule.

L'inscription se fait par la personne elle-même ou un proche, par email, courrier, ou téléphone.

Les personnes pouvant figurer sur le registre nominatif sont les suivantes :

- Personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à leur domicile
- Personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- Personne adultes en situation de handicap résidant à leur domicile.

Lorsque le plan canicule se déclenche par le Préfet, le CCAS ou la Police Municipale appelle quotidiennement la personne inscrite pour réaliser une veille et l'orienter si besoin vers les services compétents.

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site internet :

<http://www.mairie-salinslesbains.fr/wp-content/uploads/2018/02/formulaire-inscription-grd-froid-canicule.pdf>

En dehors du plan canicule, le CCAS coordonne un **réseau de proximité**.

Ce service est destiné aux personnes de plus de 65 ans, résidant sur la commune de Salins-les-Bains :

Un agent du CCAS se déplace au domicile pour réaliser une visite de convivialité et/ou prend des nouvelles régulièrement, par téléphone.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 00 00 00 (appel gratuit depuis un poste fixe)

www.mairie-salinslesbains.fr



Parole aux minorités

Et si l'union faisait la force ?

Nous sommes tous face à de gros défis dans ce contexte de crises économique pour nos entreprises, nos artisans et nos commerçants, sociale pour une majorité de Salinois, mais aussi environnementale.

Ces temps de crise imposent un regain d'énergie, d'intelligence collective, d'imagination plus que de fermeture, de conservatisme et de personnalisation du pouvoir.

Ces éléments nous ont incités à aborder ce mandat avec un esprit d'ouverture et une réflexion constructive, convaincus que loin d'une simple opposition entre majorité et minorités, ce sera dans l'action que nous ferons avancer Salins-les-Bains.

Et si, pour une fois, nous montrions l'exemple d'élus responsables qui sont en capacité de passer outre les rancunes personnelles des uns et des autres, les guéguerres stériles qui fatiguent les Salinois pour bâtir une base de travail en commun afin de représenter toute la population dans ses aspirations et ses difficultés. Nous, conseillers minoritaires

élus par plus de 40 % de la population, nous y sommes prêts car nous savons qu'un conseil municipal d'union serait une grande force pour affronter tous les défis se présentant.

Monsieur le Maire dans cette période exceptionnelle, avez-vous pensé à prendre des mesures exceptionnelles en créant un Conseil des Sages composé des anciens Maires qui, expérimentés sur les affaires communales, pourraient émettre des avis, faire des propositions et travailler sur des sujets fondamentaux dans ces périodes difficiles ?

Avez-vous déjà pensé, pour unir, rassembler, être plus innovant et plus créatif, à confier des postes aux élus minoritaires dont les compétences sont au moins aussi importantes que celles de votre équipe ?

Avez-vous imaginé constituer des instances de démocratie participative composées d'habitants intéressés et de forces vives de la Commune : acteurs associatifs, professionnels... pour associer des non-élus aux processus décisionnels et travailler dans l'unité et l'inventivité sur des sujets spécifiques, graves

et essentiels comme la revitalisation en centre ville, la solidarité de proximité, etc. ?

Nous serions plus forts, tous ensemble à penser et à œuvrer pour l'avenir de notre ville et le bien-être de ses habitants.

Vous avez dit en commission « il y a une opposition et une majorité » ; Vous balayez chaque proposition des minorités. Le Conseil Municipal est une chambre d'enregistrement de délibérations décidées en amont, le rôle des élus minoritaires étant réduit à celui de simples observateurs. Il n'y a pas de véritables débats au sein de l'Assemblée. Est ce cela le fonctionnement démocratique dans une période si particulière et si délicate ?

Les démarches proposées, inhabituelles pour notre ville, sont expérimentées dans des communes ayant préféré le rassemblement, l'unité et les ententes fécondes aux oppositions inutiles.

Les élus de la minorité

Encore et encore!!!

Je croyais que la coupe des arbres chemin des coteaux était un acte isolé, dû à une erreur d'interprétation du courrier d'un riverain demandant l'élagage d'un arbre, mais il semble que ce ne soit pas le cas...

Dans le code de l'environnement, l'article L350 précise pourtant que «les allées d'arbres et alignements d'arbres qui bordent les voies de communication, constituent un patrimoine culturel et une source d'aménités et font l'objet d'une protection spécifique, appelant ainsi une conservation, à savoir leur maintien et leur renouvellement et une mise en valeur.

Le fait d'abattre ou de porter atteinte à l'arbre, de modifier radicalement l'aspect d'un ou plusieurs arbres est strictement interdit!!!»

A ma connaissance, cet abattage a été réalisé sans autorisation administrative et sans avoir obtenu de l'Etat une dérogation à l'article L350.

Nous attendions pour le moins des mesures compensatoires....

Mais au-lieu de nouvelles plantations

d'arbres, comme dans la chanson, «Et ça continue encore et encore, c'est que le début d'accord, d'accord...»

Une citerne incendie doit être implantée au lieu-dit Grange David. Lorsque je me suis rendu sur place avec le plan donné au Conseil municipal pour voir le site, quelle ne fut pas ma surprise de constater qu'une équipe des services techniques de la ville, aidée de la nacelle de la Régie, était en train de couper un marronnier centenaire, en dehors de la parcelle prévue délimitée par un géomètre, sur un terrain appartenant à un privé.

Si la commune ne s'est pas fait rémunérer en bonne et due forme pour ce travail par le propriétaire de l'arbre, il s'agit pour le moins de détournement de fonds publics. Ici, ces fonds sont constitués par des heures de travail, de location de matériel et d'utilisation de matériels propriété de la ville.

Quelle raison légitime et fondée peut-on avancer pour couper cet arbre privé ?

Nous sommes en droit de nous poser la question...

Et ça continue encore et encore...

Un tracteur avec une scie à lamier a été louée par la ville pour couper des branches sur le secteur des coteaux, avec l'appui des employés municipaux.

Ce tracteur a effectivement coupé des branches sur des parcelles appartenant à la ville, mais, comme précédemment, des coupes ont été effectuées sur des parcelles appartenant à des propriétaires privés.

Quand cette pratique va-t-elle cesser ? Quand va-t-on utiliser les impôts des Salinoises et des Salinois uniquement pour l'intérêt général ?

Au lieu de parler de « désespoir, d'incapacité à agir » au vu et au su de la France entière, il serait bien de présenter des projets, une vision, des rebonds possibles, des perspectives d'avenir. Et de s'appuyer sur nos associations, en lien avec nos commerçants et artisans, nos acteurs de la culture et de la solidarité pour montrer toute la dynamique d'une ville tournée entièrement vers son avenir !!!

Michel BUGADA « Unissons-nous pour Salins »

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de Renouvellement Urbain

Jusque-là une quarantaine de propriétaires salinois a bénéficié de subventions grâce à l'OPAH.

Ils ont réalisé près d'un million d'euros de travaux grâce à plus de 500 K€ de subventions.

Pourquoi pas vous ?

. Si vous souhaitez réaliser des travaux chez vous pour améliorer votre confort tout en faisant des économies d'énergie (travaux d'isolation, de chauffage ou encore de ventilation ...),

. S'il devient nécessaire d'adapter votre logement face au vieillissement ou au handicap (adaptation de la salle de bains par exemple),

. Si vous envisagez de rénover des logements locatifs pour améliorer le confort et réduire les charges de vos locataires,

. Ou encore, si vous souhaitez investir dans l'acquisition d'un immeuble dégradé au cœur de la ville de Salins Les Bains pour le réhabiliter entièrement,

Renseignez-vous sans engagement auprès de SOLIHA, animateur de l'OPAH choisi par la ville de Salins Les Bains ... et bénéficiez de conseils techniques et financiers, et d'un accompagnement administratif gratuits !

Si les conditions sont réunies pour que vous puissiez bénéficier d'aides, SOLIHA Jura vous accompagnera :

- Visite-conseil à votre domicile,
- Diagnostic technique des besoins d'amélioration,
- Choix du programme de travaux,
- Estimation des coûts et détail des aides mobilisables,
- Conseils pour l'obtention et l'analyse des devis,
- Montage des différents dossiers de demandes d'aides et dépôt auprès des financeurs (dossiers papier ou numériques selon les cas),
- Accompagnement jusqu'au paiement des aides.

Rappels utiles :

- Vous ne devez commencer aucuns travaux avant d'avoir constitué vos dossiers de demandes de subventions avec SOLIHA Jura.
- Vos travaux doivent obligatoirement être réalisés par des professionnels qualifiés pour être subventionnables.
- Pour les propriétaires occupants, les subventions sont attribuées sous conditions de ressources. Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition (ou de non-imposition) lors de votre 1er contact.

► **Le remplacement d'une vieille chaudière** de chauffage central chez une salinoise aux ressources modestes.

3.100 € de travaux ont été financés pour l'installation d'une chaudière gaz très haute performance, grâce à 2.274€ de subventions obtenues, soit 73% d'aides !

Ces aides sont accordées par l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) pour 1.274€, le Conseil Départemental du Jura pour 500 €, et la ville de Salins pour 500 € également.



► Un ménage confiant dans l'avenir de la ville de Salins a décidé d'acheter un immeuble entièrement vide dans le cœur de Salins et de le **réhabiliter en 5 logements locatifs**. Acceptant de passer une convention avec l'Anah, il a obtenu des aides très importantes.

Pour un programme de travaux de réhabilitation lourde de plus de 250.000 € pour 5 logements locatifs à réaménager, les propriétaires ont obtenu une subvention globale de 140.000 €, soit 80.000 € de l'Anah, 30.000 € du Conseil Départemental du Jura (6.000 € par logement) + 30.000 € de la Ville de Salins (6.000 € par logement).

Soit 56% de subvention globale sur un programme aussi important !

En contrepartie, la convention signée avec l'Anah engage les propriétaires à ne pas dépasser un prix de location maximum par logement (fixé en fonction de sa surface habitable, par exemple 400 €/mois pour un type 3 de 73 m²), et de louer à des ménages aux ressources modestes. Autant de nouveaux habitants pour le cœur de ville de Salins qui cherche à se repeupler !



Violaine PENAUD : Tél : 06 83 25 32 66 /
courriel : revitalisation@mairie-salinslesbains.fr
SOLIHA : Tél : 03 84 86 19 10 / Courriel : contact@jura.soliha.fr
Permanences mensuelles en mairie : le 1er mercredi du mois de 14h à 17h30 et le 3ème lundi du mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous.

Opération façades - un règlement simplifié et une zone élargie

Le dispositif est maintenant ouvert au quartier du Faubourg, il s'étend de l'ancienne clinique Régina (Rue Gambetta) au carrefour de la route de Champagnole.

Des niveaux d'aides unifiés

40 € / m² pour les travaux de reprise d'enduit

30 € / m² pour un ravalement en peinture

20 € / m² pour les travaux de nettoyage de pierres apparentes destinées à le rester.

Au delà de 100 m², forfaits divisés par 2

Des projets subventionnables jusqu'à la fin de l'OPAH-RU (fin juin 2022)

Violaïne PENAUD : Tél : 06 83 25 32 66 / courriel : revitalisation@mairie-salinslesbains.fr

SOLIHA : Tél : 03 84 86 19 10 / Courriel : contact@jura.soliha.fr



Police Municipale



Contre le vol, le marquage des vélos devient obligatoire en 2021

Le Décret n° 2020-1439 du 23 novembre 2020 relatif à l'identification rend obligatoire le marquage des cycles. Ce numéro unique sera inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement les propriétaires. Cela se fera en deux temps :

Depuis le 1er janvier 2021, afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants doivent faire l'objet d'un marquage.

A partir du 1er juillet 2021, cette obligation sera étendue aux vélos

d'occasion vendus par des professionnels.

Le procédé de marquage doit garantir sa permanence et son inaltérabilité. L'identifiant de 10 caractères alphanumériques est mis en place sur le cadre du cycle. Il est aussi inscrit sur la facture. Le commerçant doit également remettre à l'acheteur les informations nécessaires pour que le nouveau propriétaire puisse exercer ses droits d'accès ou de rectification.

Ne sont pas concernés par ce marquage obligatoire :

- Les vélos pour enfants (roues de diamètre inférieur ou égal à 40,64 cm soit 16 pouces) ;
- Les remorques de cycle ;

· Les engins de déplacement personnel (trottinettes, gyropodes, hoverboards...).

Le statut du cycle figurant dans le fichier national unique est accessible librement au moyen de l'identifiant du cycle. Ainsi, lors de l'achat d'un vélo d'occasion entre particuliers, l'acheteur peut vérifier si le cycle n'est pas déclaré volé.

A noter : Le propriétaire d'un cycle peut demander à tout opérateur agréé le certificat d'identification comportant l'identifiant et les données détaillées de son vélo.



J'aime ma ville, j'aime mon chien, des deux je prends soin !



Les déjections canines représentent un réel désagrément au quotidien pour les usages de l'espace public : dégradations du cadre de vie, détériorations des espaces verts, pollutions visuelles et olfactives.

Les déjections canines sont un enjeu de salubrité publique, de qualité de vie et d'image pour la ville de SALINS-LES-BAINS. **La propreté est l'affaire de tous.**

La mairie de SALINS-LES BAINS appelle au civisme et souhaite rappeler aux propriétaires leurs devoirs et responsabilités face aux déjections de leurs chiens.

Malgré des campagnes de communication régulières et la mise à disposition gratuite de « sacs à déjections », le constat reste

des plus décevants quant au manque de respect et de civisme de certains propriétaires de chiens.

C'est pour cela afin de protéger les espaces publics verts que **la Mairie a pris la décision d'interdire l'accès aux chiens aux pelouses et espaces verts aménagés.**

Cette interdiction a pour objectif de favoriser une prise de conscience citoyenne mais également de respecter les agents des Services Techniques de la ville, pour qui l'espace public est un lieu de travail.

La mairie souhaite mettre en place cette interdiction afin de responsabiliser et sensibiliser durablement les propriétaires de chiens aux bons réflexes à adopter avec leurs animaux sur la voie publique. **Une amende de 135€ est prévue à cet effet.**

Agenda



- 1er et 2 mai : stage «yoga et body mind» avec Althaïr
- du 13 au 15 mai : Festival «Chansons en Fête» à la Salle Notre Dame
- 23 mai : 36ème Montée du Poupet / Urban Trail de 10km et randonnée de 10km
- 6 juin : portes ouvertes à la Maison Familiale et Rurale de Blégny
- 8 juin : «Gros» spectacle des Scènes du Jura
- 13 juin : 20 ans de la Confrérie de l'Or Blanc
- 19 et 25 juin : Fête de la musique
- 26 et 27 juin : Fête du Faubourg Pasteur

sous réserve de conditions sanitaires favorables

LE BOCAL
ESPACE D'EXPOSITION DEDIE AUX METIERS D'ART

du 16 au 30 mai

Jeunes talents - présentation des travaux des élèves des filières professionnelles métiers d'Art

du 21 au 23 mai - reporté au 10-11-12 septembre 2021

Salon Artisart

du 2 au 30 juin

Un monde de papier

contact@galerielebocal.art / 06 74 41 21 68

NB : Les réunions de quartier étant impossibles en raison du contexte sanitaire, des permanences dédiées aux habitants des quartiers seront bientôt mises en place

Ouverture de la déchetterie

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi : fermée

Mercredi : 13h à 18h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 13h30 à 18h

Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h

Fermée le dimanche et les jours fériés !

Rappel : les bacs gris comme les bacs bleus ne doivent pas rester sur l'espace public entre les tournées de collectes. Les usagers indécents seront rappelés à l'ordre.



Devenez sapeur-pompier volontaire

SAPEURS-POMPIERS DU JURA



ETRE UTILE PAR PASSION !

Devenez sapeur-pompier volontaire

Venez nous rencontrer à la caserne le samedi de 9h à 12h
ou contact par mail : cdcsalins@sdis39.fr

Le centre de secours de SALINS-LES-BAINS a aussi besoin de vous !!

